

LA FORMATION : DEPENSE OU INVESTISSEMENT ?

Évaluform : un outil pour évaluer le transfert
des compétences en situation de travail:
Un guide pour l'ANALYSE et l'ACTION

CFIP



À quels critères verra-t-on que ...

<p>La formation est une dépense ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le programme de formation correspond aux exigences de contenu et de coût - le budget formation a été dépensé régulièrement -Les participants sont satisfaits
<p>La formation est un investissement...</p>	<ul style="list-style-type: none"> -La formation a touché la «bonne» cible -Les participants ont acquis des compétences nouvelles - ces compétences représentent un avantage pour l'organisation -Les compétences nouvelles ont été mises en œuvre sur le terrain



- **Rendre visible** l'efficacité de la formation et de la politique de formation.
- **Analyser** le dispositif de formation et son impact sur le fonctionnement de l'organisation.
- **Optimiser** le développement des compétences individuelles et organisationnelles.

Pourquoi réaliser une évaluation approfondie?



Les critères de la décision

- Le système actuel d'évaluation vous laisse insatisfaits
- Vous manquez de visibilité sur l'efficacité globale de votre système de formation
- Vous avez besoin d'informations pour motiver le management intermédiaire
- Une partie de vos dépenses de formation est peut-être perdue ou dormante
- Le coût d'une évaluation approfondie est minime comparé à votre budget formation total



Les 4 niveaux d'évaluation de la formation (Kirkpatrick)

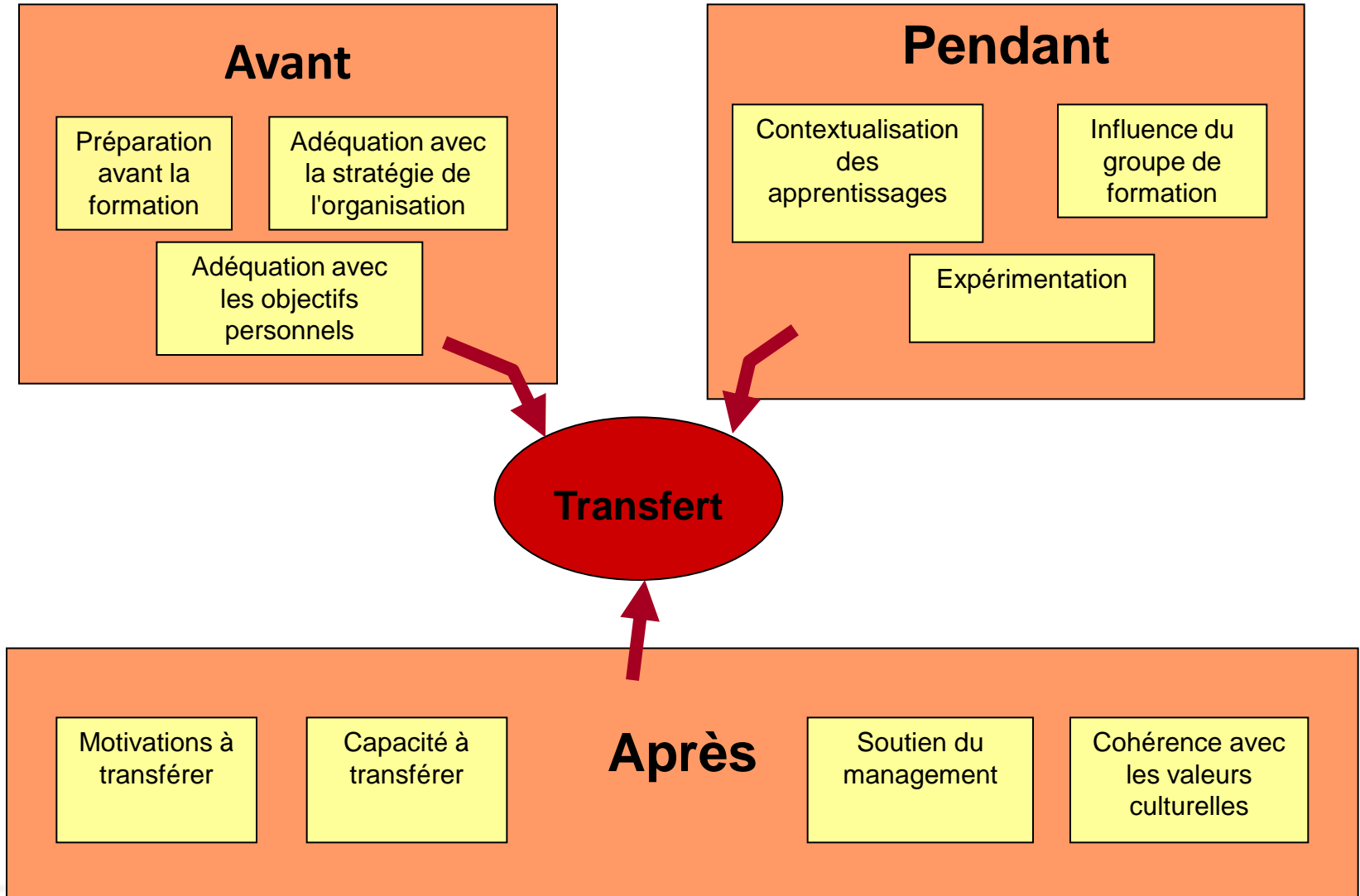
1. La satisfaction des apprenants: les participants sont-ils contents de la formation?
2. Les apprentissages: qu'est-ce que les participants ont appris ?
3. Le transfert (mise en œuvre) des apprentissages: les participants ont-ils mis en application ce qu'ils ont appris?
4. Le retour sur investissement: l'organisation fonctionne-t-elle mieux grâce à la formation?



	NIVEAU D'EVALUATION	COMMENTAIRE
1	La satisfaction des apprenants	Le plus fréquent. Facile à réaliser mais pauvre en information.
2	Les apprentissages	Rare. Nécessite des examens ou des tests délicats.
3	Le transfert des apprentissages	Outil EVALUFORM du CFIP. Analyse d'impact et recommandations pour la politique de formation.
4	Le retour sur investissement	Complexe. Risque de relier l'efficacité organisationnelle à la seule formation.



- **Choix du niveau d'évaluation: mesure de l'efficacité de la formation, centrée sur la mise en œuvre des apprentissages** (niveau 3 du modèle de Kirkpatrick)
- Questionnaire court (15 min de remplissage)
- Adaptable à votre organisation
- Analyse des **facteurs d'efficacité** de la formation (déroulement de la formation, variables individuelles, management, organisation de la formation)
- Production d'un **rapport d'analyse et de recommandations** remis au commanditaire
- Validité et fiabilité confirmées statistiquement.





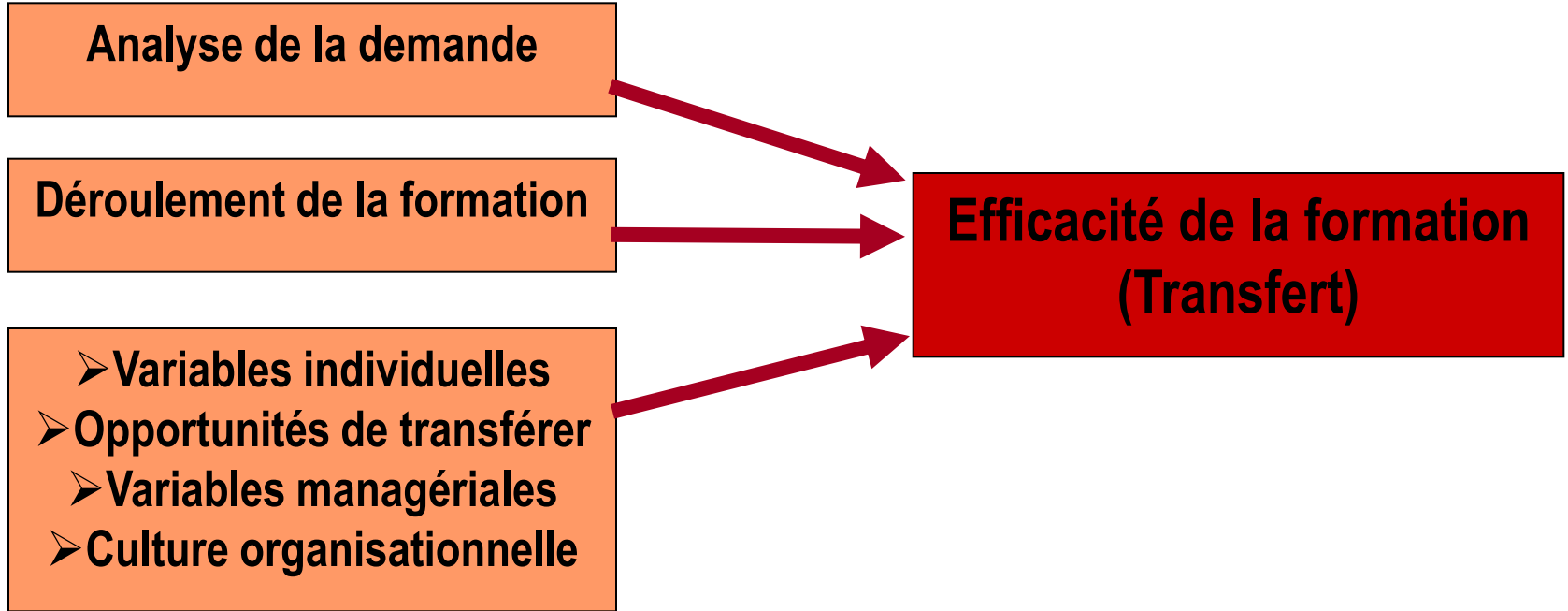
1. Une analyse **descriptive**

- Donne des indications chiffrées quant à l'efficacité de la formation.
- Décrit les différentes étapes de la formation (*de l'analyse des besoins jusqu'au retour terrain*) et leur impact sur l'efficacité globale de la formation
- Reflète la place de la formation dans l'organisation.



2. Une analyse **prédictive**

- Quels facteurs **influencent l'efficacité** de la formation dans votre organisation ?
- Quels sont les **leviers d'action** pour augmenter le transfert des compétences dans le travail ?



Parmi ces dimensions, l'analyse prédictive mettra en évidence **sur lesquelles agir pour augmenter l'efficacité** de la formation.



Session de formation



- Passation du questionnaire (1 à 3 mois après la formation)



- Analyse statistique et production du rapport d'analyse



- Présentation des résultats et discussion des perspectives d'amélioration



Applications dans la politique de formation



- L'outil **EVALUFORM** permet de :
 - Identifier les conditions de **l'efficacité** de la formation dans votre organisation.
 - Améliorer les **décisions** de gestion de la formation.



www.cfip.be

153, avenue Gribaumont
1200 Bruxelles
Tél (00 32) 2 770 50 48
secretariat@cfip.be

